

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Avril 2009 N°10



La cité Blanche à Viviers

Éditorial

L'éditorial est traditionnellement une prérogative du président et voilà qu'après neuf bulletins successifs introduits par Guy Delubac, une autre signature apparaît aujourd'hui au bas de ce texte. Que se passe-t-il ? Une dissidence au sein de la Sauvegarde ? Rassurez-vous : votre C.A. continue d'œuvrer sereinement dans la cohésion, la confiance et l'amitié. Mais notre président souhaite ne plus être le seul à s'exprimer en première page, une façon de manifester l'esprit d'équipe qui est le nôtre.

J'interviens donc aujourd'hui ; d'autres suivront.

À travers la diversité de nos plumes, c'est toujours la Sauvegarde, « une et indivisible », qui vous informe, par ce bulletin, de ses projets et réalisations.

Pour accroître l'efficacité de son action et se faire mieux connaître de ceux qu'elle peut aider, notre association ne doit pas rester isolée et recherche des partenaires. Après la signature, en septembre 2008, d'une convention avec le Conseil général, qui précisait et consolidait un partenariat de fait de plusieurs décennies, elle vient de signer, fin janvier 2009, une convention avec le Sithère et son Pôle d'Économie du Patrimoine. Vous trouverez dans ce bulletin plus d'informations à ce sujet. D'autres relations de partenariat peuvent être nouées sans être officialisées par une signature. Ainsi en va-t-il de l'organisation de manifestations conjointes avec d'autres associations. Ce fut le cas en 2008 pour le colloque sur l'art roman, organisé avec Mémoire d'Ardèche et Temps présent. Ce sera encore le cas en 2009, pour un colloque sur le patrimoine minier, qui

nous associera à Mémoire d'Ardèche et Temps Présent et à la Société géologique de l'Ardèche.

Le thème retenu pour ce futur colloque est aussi un nouvel exemple de notre ouverture au patrimoine industriel ardéchois et de notre souci de le valoriser, comme nous le faisons depuis quelques temps, en participant activement à la restauration du site de la fonderie de La Voulte.

D'autres projets nous attendent, d'autres défis à relever. Pour y faire face avec succès, la Sauvegarde compte sur les idées, le talent, le dynamisme et le soutien actif de chacun d'entre vous.

Le vice-président délégué
Pierre Court

Sommaire

- p 2 Visite-conférence : Joyeuse
- p 5 Les Rendez-vous de la Sauvegarde : Gras et Saint-Remèze
- p 7 Participations extérieures – Signature de convention avec le Sithère – Nuit du Vivarais
- p 9 Faut-il conserver le patrimoine industriel ?
- p 11 La vie des associations : Autrefois Saint-Georges
- p 12 Calendrier des sorties – Abandon par l'État de son rôle de préservation du patrimoine national ?

Visite-conférence

JOYEUSE, en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris (7 août 2008)

Comme de coutume, nous avons participé en août, cette année encore, à la sortie estivale de nos amis parisiens, emmenés par leur nouveau président Pierre de Lafarge, auxquels s'étaient joints quelques représentants de l'Union fraternelle de la Drôme à Paris. Nous nous retrouvions donc une centaine pour visiter, sous un soleil estival, Joyeuse, cœur du pays Beaume-Drobie. Nous y avons été accueillis par le maire, Bernard Saison, le conseiller général du canton, Raoul L'Herminier, et Jean-Claude Flory, le député de la circonscription. Le traditionnel dépôt de gerbe s'est fait au Monument aux Morts. Ce dernier mérite d'être mentionné, car il a la particularité assez rare d'être ce que l'on pourrait qualifier de « pacifiste ». En effet, contrairement à ce que l'on voit d'habitude sur ce type de monument : guerrier victorieux brandissant le drapeau tricolore ou mourant dans les bras de la Mère-Patrie, il figure un couple de paysans pleurant leur fils mort. Il fit scandale à l'époque.

La journée a été consacrée à parcourir la ville haute, encore partiellement enserrée dans ses remparts, qui, avec ses rues étroites, ses passages voûtés (les « goulajous »), a su conserver de nombreux témoins de son riche passé. Aussi, on ne peut décrire la ville de Joyeuse sans évoquer d'abord son histoire.

La riche histoire de Joyeuse : un bourg – une seigneurie – une famille qui a connu son apogée au XVI^e siècle

C'est à l'épée de Charlemagne, dénommée *Joyeuse* comme chacun sait, que la ville devrait son nom. L'empereur, l'ayant perdue alors qu'il combattait les Sarrasins dans nos montagnes, aurait récompensé le soldat qui l'avait retrouvée en lui accordant un fief en ce lieu. Pure légende, vraisemblablement ! Faut-il y voir, comme certains, référence à l'aspect riant de sa vallée ? Albin Mazon mentionne qu'on retrouverait le nom de *Gaudiosa* dans des textes anciens.

La ville de Joyeuse succède à la cité gallo-romaine de Lavérune et s'est établie au Moyen-Âge le long d'une arête rocheuse propice à la défense. Possession des comtes de Toulouse, puis des Châteauneuf qui prirent le nom de Joyeuse, elle obtint en 1235 une charte de franchise. En 1381, au moment de la révolte des Tuchins, bandes armées qui ravagèrent le Languedoc, Joyeuse, ville libre, obtint de son seigneur le droit de bâtir une enceinte distincte de celle du château. Celle-ci comportait six tours où s'ouvraient six portes.

Les seigneurs de Joyeuse avaient au XIV^e siècle le titre de barons. Un Louis de Joyeuse s'étant valeureusement battu

contre les Anglo-Normands à la bataille de Crevant (1423) reçut de Charles VII le titre de vicomte. Un autre Louis de Joyeuse périt à la bataille de Pavie. Son petit-neveu, Guillaume, mérite mention, non seulement par ses titres de lieutenant général du Languedoc et de maréchal de France, mais surtout parce qu'il eut avec son épouse



Anne de Joyeuse

Marie de Batarnay, comtesse du Bouchage, parmi ses nombreux enfants, trois fils qui connurent les faveurs des rois de France et marquèrent leur époque à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècles.

Anne de Joyeuse, né en 1560, fut, comme son père, un « chasseur de huguenots ». Il fut remarqué par Henri III dont il devint un des favoris. Honni soit qui mal y pense ! Comme disent nos amis britanniques. Toujours est-il que le roi érigea le vicomté de Joyeuse en duché. Époux de la belle-sœur du roi, une brillante carrière s'ouvrait devant Anne : gouverneur du Mont Saint-Michel à 19 ans, puis grand-amiral de France et gouverneur de Normandie. Elle s'interrompit brutalement à l'âge de 27 ans lorsqu'il fut abattu à Coutras en Gironde lors d'une bataille contre Henri de Navarre, futur Henri IV, en représailles du massacre de 800 huguenots commis par ses troupes peu auparavant.

Son frère, François, né en 1562, fit, lui, une carrière ecclésiastique. Archevêque de Narbonne à 19 ans, puis de Toulouse à 21 et cardinal à 22, il se rallia à Henri IV quand celui-ci eut abjuré le protestantisme et obtint du pape Clément VIII la levée de l'excommunication du nouveau roi. C'est lui qui fit annuler le mariage d'Henri avec Marguerite de Valois et qui sacra à Saint-Denis la nouvelle reine, Marie de Médicis.



*Le cardinal
François de Joyeuse*

Frère d'Anne et de François, Henri, connu sous le nom de « père Ange », mena une vie partagée entre les honneurs de la Cour et le mysticisme monacal, un condensé en quelque sorte de ce que furent ses deux frères. Attiré par eux auprès d'Henri III, il se maria à dix-huit ans. Devenu veuf quelques années plus tard, il se fit capucin et se tailla une réputation de grand prédicateur. Mais il quitta le monastère à la demande du roi pour devenir lieutenant général du Languedoc, puis maréchal de France sous Henri IV. Il reprit enfin la vie monastique avant de mourir à l'âge de 45 ans. Sa fille, Henriette-Catherine, est connue à double titre. Sur le plan local, c'est elle qui, avec l'aide du cardinal de Bérulle qui avait établi en France l'ordre des Oratoriens, obtint du

pape Paul V en 1618 l'érection en paroisse de Joyeuse, qui dépendait jusqu'alors de Notre-Dame de Rosières, et l'établissement des Oratoriens à Joyeuse en remplacement



Henri de Joyeuse
(le père Ange)

du collège de chanoines qui desservait depuis près d'un siècle la chapelle ducale. En ce qui concerne le royaume, elle fut la grand-mère d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, la célèbre Grande Mademoiselle sous le règne de Louis XIV.

La seigneurie de Joyeuse passa ensuite par des mariages successifs aux Rohan-Soubise. Leur dernière représentante la vendit en 1787.

Au XVIII^e siècle, période de relative prospérité, d'autres familles, de petite noblesse locale, Pellier de Sampzon, Dalamel de Bournet..., se firent construire de beaux hôtels particuliers. C'est à la fin de ce siècle, pendant la Révolution, et sous l'Empire que deux Joyeusains se distinguèrent. Le colonel Chabert, futur maréchal de camp et baron d'Empire, serait aujourd'hui bien oublié si sa vie, fort romancée, n'avait pas été immortalisée par Balzac. Le citoyen Boissel, révolutionnaire avant l'heure, né à Joyeuse en 1728, était, lui, bien tombé dans l'oubli quand un historien local le redécouvrit récemment. Il fut avocat au Châtelet et au Parlement de Paris et est considéré comme un précurseur des idées communistes avant Babeuf. La période révolutionnaire ne connut guère d'événements marquants à Joyeuse, si ce n'est le massacre en 1792, sur la place Saint-Georges aujourd'hui disparue, du chevalier d'Entremaux et de l'abbé de la Molette.

Au XIX^e siècle, le développement de la sériciculture apporte un regain de prospérité à la ville qui devient un grand centre de commerce de la soie. En 1831, le conseil municipal décide d'agrandir à peu près du double la place de la Peyre et d'y construire une salle de pesage des soies en encorbellement au-dessus du ruisseau du Bourdary. Le déclin de cette activité portera à Joyeuse, comme à de nombreuses autres agglomérations ardéchoises, un coup fatal.

Visite de la ville

La visite commence par l'église Saint-Pierre, sous la conduite du président de l'*Association pour la Restauration de l'Église de Joyeuse* (AREJ). Cet important édifice domine un petit square tranquille qui porte le nom de François André, fondateur du groupe Barrière et mécène de l'hôpital, qui le créa au milieu du XX^e siècle à l'emplacement de l'ancien marché couvert. Il s'élève sur le site d'une chapelle connue dès le XI^e siècle, déjà dédiée à Saint-Pierre. L'évêque de Viviers en fit don au début du XII^e siècle à l'abbaye de Cluny qui y fonda un prieuré annexé jusqu'en 1617 au prieuré de Rosières, dépendant lui-même du prieuré bénédictin de Ruoms.

Le XIII^e siècle vit la construction de la croisée de chœur avec sa voûte en ogive. Au début du XVI^e siècle, Guillaume de Joyeuse, évêque d'Alet, fait construire la chapelle ducale située à gauche du chœur et fonde un collège de chanoines pour la desservir. Son tombeau s'y trouve avec une dalle gravée le représentant. Cette chapelle de style gothique flamboyant, dite de Notre-Dame-



Tour de la Recluse

de-Pitié, est ornée d'un autel en marbre blanc du XIX^e siècle surmonté d'un tableau représentant *L'Annonciation* classé Monument Historique. Attribué à l'école de Raphaël, il fut rapporté de Rome par le cardinal François de Joyeuse. L'église, devenue trop petite pour les besoins des fidèles, fut partiellement reconstruite, et agrandie, en 1669 selon les plans du père Freyssinand. Le maître maçon en fut Georges Pitiot. C'est de là que datent la

nef à quatre travées voûtées en ogive et les quatre chapelles latérales de droite. De l'édifice antérieur, ne furent alors conservés que le chœur et les trois chapelles latérales de gauche, datant des XIV^e et XV^e siècles, ainsi que la chapelle ducale. La chapelle Saint-Régis, à droite du chœur, ne fut construite qu'au XIX^e siècle. Le clocher, achevé en 1676, était à l'origine surmonté d'une flèche qui fut par la suite remplacée par un toit en tuiles qui laissa, lui-même, la place au clocher actuel en 1912. Enfin, une rénovation intérieure fut faite en 1953. Actuellement, l'AREJ travaille, en concertation avec la mairie, à la réhabilitation de l'église.



Les chapelles offrent un grand intérêt. Elles furent pour la plupart construites pour servir de sépulture aux familles fondatrices. La chapelle ducale contient, outre le tombeau de l'évêque d'Alet, ceux des seigneurs de Joyeuse jusqu'au XVII^e siècle. La chapelle du Sacré-Cœur, anciennement chapelle Saint-Louis, contient le caveau des seigneurs

de Montravel. On peut y voir un tableau du XVII^e siècle représentant Saint-Louis en prière devant la couronne d'épines. La chapelle Saint-Jacques, dite aussi Sainte Philomène, a été fondée par les comtes de la Saumée. Elle est aujourd'hui dédiée à Sainte Thérèse Couderc, fondatrice des Communautés du Cénacle. La chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs, ou des Morts des trois guerres car elle contient trois plaques consacrées à ces morts, portait le nom de Saint-André. Elle renferme les sépultures du prieur d'Alamagne et de familles consulaires. On y voit une pietà offerte par la reine Marie-Amélie après la mort de son fils le duc d'Orléans. La chapelle de Saint-Joseph et Saint-Antoine est celle des seigneurs de Tauriers.

Outre les nombreuses œuvres d'art déjà citées, il faut remarquer parmi l'important mobilier qui orne l'église le maître-autel en marbre du XIX^e siècle qui n'est de fait plus conforme à la liturgie de Vatican II. Le retable en marbre et bois doré d'époque Louis XIV, classé Monument Historique, qui occupait précédemment le chœur, se trouve aujourd'hui dans la chapelle Saint-Régis où se trouve également un autel en marbre du XVII^e siècle représentant le saint.



Le château

Au nord de l'église, s'élève un imposant édifice construit dans les années 1620, le collège des Oratoriens, lesquels étaient venus, rappelons-le, remplacer les chanoines lorsque Joyeuse fut érigé en paroisse. Il eut, sans doute, parmi ses élèves, le maintenant célèbre citoyen Boissel. Le philosophe Nicolas Malebranche y avait enseigné au XVII^e siècle. Il est aujourd'hui occupé par l'intéressant Musée de la Châtaigneraie. La culture du châtaignier y est évoquée grâce à une exposition d'objets anciens. Nous n'avons malheureusement pas pu y pénétrer car sa visite n'était pas programmée.

De l'église, en quelques pas, nous nous dirigeons vers l'hôtel de Montravel, inscrit au répertoire des cent plus beaux hôtels particuliers de Rhône-Alpes, qui s'ouvre sur le même petit square. En 1775, Antoine Pellier de Sampzon fait faire d'importants travaux sur deux maisons qu'il possédait, dont la précédente propriétaire était la princesse de Marsan, duchesse de Joyeuse. L'essentiel en est la construction d'une belle façade XVIII^e siècle en pierres de taille, de cinq travées sur trois niveaux, couronnée par une corniche et ornée de grandes fenêtres rectangulaires à clés harpées. Le reste du gros œuvre et les caves sont datés des XIII^e et XIV^e siècles. À l'intérieur, on peut admirer un escalier monumental avec rampe en ferronnerie, ainsi qu'une peinture murale représentant une vue de Joyeuse au XV^e siècle. Au rez-de-chaussée, est installé le Musée de la Caricature et du dessin d'humour qui retrace l'histoire de la caricature des origines à nos jours. Il présente une très riche collection où trois auteurs, Urs, Hours et Dubouillon sont particulièrement mis à l'honneur.

De là, nous nous rendons, par la Grand'rue, à la place de la Peyre. Là se trouve dans le bâtiment de l'ancienne salle de pesage des soies l'Espace historique et légendaire. Composé de quatre salles thématiques, il est consacré au patrimoine historique de Joyeuse, de la Préhistoire à la Révolution.

On peut y admirer en particulier une impressionnante maquette de la cité fortifiée.

La deuxième partie de la journée, consacrée à une visite théâtralisée de la ville sous l'égide de l'association *Culture et Patrimoine en Pays joyeusain*, nous permettra de monter jusqu'au château dans lequel est installée la mairie et qui ne se visite pas. Dominant la ville, il est établi sur une esplanade d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de la Beauce et les monts des

Cévennes et du Tanargue à l'horizon. Rebâti au XVI^e siècle, de style Renaissance, il comportait deux ailes et un grand corps de logis. La partie occidentale et le corps de logis ont été détruits au XVIII^e siècle. Il fut encore réduit au XIX^e siècle pour édifier une halle aux grains. C'était la résidence des seigneurs de Joyeuse. Plus tard, il servit de casernement pendant la Révolution, de prison, de centre des impôts, d'école de jeunes filles et enfin de remise pour les sapeurs-pompiers.

Nous partons de la place de la Recluse, au pied de la tour, vestige des remparts, dont elle a pris le nom. Sous la place, se trouve un très grand réservoir d'eau potable construit au milieu du XIX^e siècle alimenté par la source du Fada pour fournir les fontaines publiques. Cette visite nous mènera à travers la ville où nous pourrions voir les *goulajous*, ces étroits passages voûtés qui relient la Grand'rue à la ville basse, ainsi que les trois portes de l'enceinte qui ont été conservées. Ici et là, nous accueilleront quelques hommes illustres. Nous rencontrerons ainsi, outre un consul gallo-romain et un poilu de la guerre de 14-18, Charlemagne et son épée au pied des remparts, le duc Anne dans son château, le colonel Chabert devant l'hôtel de Montravel qu'il fréquenta beaucoup dit-on et, sur la place de la Peyre, François Boissel, le citoyen Boissel dont il fut question plus haut..

Que dire de plus ? Conseiller aux usagers pressés de la route Aubenas-Alès qui passent sans un regard, ignorant superbement cette belle ville de Joyeuse, de prendre un jour le temps de faire le détour et d'aller la découvrir. J'espère que ce court texte les y incitera. Ils ne le regretteront pas.

Quelques références :

du BOYS Albert, Album du Vivarais, 1842
 MAZON Albin (docteur Francus), Voyage dans le midi de l'Ardèche, réédité Imprimerie Lienhart, Aubenas, 1965
 BENOIT d'ENTREVAUX Florentin, Armorial du Vivarais, 1908
 SAINT-JEAN Robert, Joyeuse – Église Saint-Pierre, 1976
 VEDEL Josette, Des grads au Tanargue,
 FROMENTOUX Michel, « Joyeuse dans la petite et la grande histoire », L'Ardèche Parisienne, organe de la Société amicale des ardéchois à Paris, juillet-août-septembre 2008
 LACOUR Jacques, Visite du vieux Joyeuse, Éditions Jet d'encre, Rosières,
 Site Internet de Culture et Patrimoine en Pays joyeusain, www.cppj.fr
 À la découverte de la Cité médiévale de Joyeuse, publication du Pays Beauce-Drobie
 Site Internet : www.eglise.joyeuse.eu



Le colonel Chabert devant l'hôtel de Montravel

Les rendez-vous de la Sauvegarde

GRAS et SAINT-REMÈZE (6 novembre 2008)

Le village de Gras

La pluie était au rendez-vous mais n'avait pas découragé une bonne trentaine d'adhérents présents au moment de l'accueil dans l'ancienne école du village. Après les souhaits de bienvenue de Florent Peyret, secrétaire de l'association des *Enfants et Amis de Gras*, Jean-Paul Croizier,



Le village de Gras

maire et président de la communauté de communes DRAGA¹, fit une rapide description de sa commune (vaste territoire de 5 600 hectares, population de 500 habitants, plusieurs hameaux, plusieurs édifices religieux) et présenta ensuite un dossier en cours pour la restauration des ruelles du village; Cécile Madier, représentante des *Chantiers de l'Argadem*², nous présenta cette jeune association d'insertion, spécialisée dans le bâti traditionnel, qui vient de terminer son premier chantier (enduits des façades et fresque intérieure de la mairie de Gras réalisés avec des matériaux naturels); s'appuyant sur une économie « sociale et solidaire », l'avenir semble prometteur pour cette association qui a déjà d'autres chantiers en vue (Lagorce, Châteauneuf-du-Pape).

Le groupe visita ensuite, au cœur du village, l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption qui a été reconstruite au XVII^e siècle. De l'édifice précédent, N.-D. du Ranc, provient probablement l'archivolte du portail décorée de bâtons rompus, tout à fait de même facture que celle de la chapelle N.-D. des Pommiers de Ruoms. De part et d'autre, deux angelots, dont l'un tient un phylactère.



Gras - Église paroissiale

L'église est à nef unique, prolongée par une abside à trois pans. À l'intérieur, nous avons remarqué un ensemble important de peintures murales, sans doute du XIX^e siècle, qui nous a paru mériter intérêt.

Après cette rapide visite, nous nous sommes acheminés jusqu'à la chapelle romane Saint-Blaise, parfaitement restaurée; M. Peyret en rappela l'historique dans lequel son association et la Société de Sauvegarde ont été étroitement liées³; il mentionna aussi les visites de notre Société en 1964, 1969 et en 1987 (avec l'association des *Ardéchois à Paris*). Entourée d'un cimetière, on a pu penser que Saint-Blaise avait été construite pour suppléer dans le rôle de chapelle cimétériale N.-D. du Ranc qui était construite, comme son nom le laisse deviner, à même le rocher en haut du village. Une extrême simplicité marque l'intérieur, avec une voûte en berceau que rien ne sépare des murs nus qui la prolongent. Mais l'harmonie des lignes et la justesse des proportions suffisent à faire de cet édifice rustique un petit chef d'œuvre.

Tout un ensemble d'ouvertures se remarquent dans la voûte. Des vases acoustiques destinés à améliorer la sonorité de l'édifice, dit-on généralement, mais peut-être servent-ils aussi de drains pour lutter contre l'humidité du lieu.

Signalons enfin que l'église paroissiale et la chapelle Saint-Blaise sont toutes deux inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Église et hameau de Saint-Vincent

Arrêt rapide au hameau de Saint-Vincent, commune de Gras, sur la route de Saint-Remèze, pour visiter son église. Celle-ci reste en grande partie romane et fait partie des églises de type dit « bénédictin » ou encore en forme de croix latine. À l'extérieur, le chevet formé d'une abside centrale et de deux absidioles semi-circulaires, comme à Larnas par exemple, est malheureusement en partie masqué par une énorme sacristie du XIX^e siècle. À l'intérieur, on retrouve bien le plan cruciforme avec une courte nef de deux travées voûtée en berceau, de grande élévation, un petit transept et les trois absides, basses, voûtées en cul-de-four. Deux chapelles latérales ouvertes sur la nef et sur les bras du transept ont été ajoutées au XIX^e siècle.

L'ancienneté du lieu est confirmée par l'édification d'une église primitive en l'honneur de saint Vincent, « *in villa quae dicitur Grasco* » par un nommé Gombertus (citation dans la *charta vetus*).

L'église Saint-Vincent-de-Gras se situe dans la mouvance de christianisation précoce de la vallée du Rhône et de ses abords, comme les églises de Saint-André-de-Mitrois (commune de Saint-Montan), Notre-Dame de Mélinas (commune de Saint-Just d'Ardèche) ou Saint-Etienne-de-Dions (commune de Saint-Marcel d'Ardèche); édifiées au

¹ D.R.A.G.A. signifie « Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche ».

² Les Chantiers de l'ARGADEM, Ancienne Ecole, 07700 GRAS
Tél.04 75 01 35 12 – email : chantiersargadem@aol.com

³ Voir article sur la *Société des Enfants et Amis de Gras*, rubrique « La vie des associations », p.10-11 dans notre bulletin trimestriel n°6 d'avril 2008.

cœur d'un habitat dispersé, dans la continuité de domaines gallo-romains, ces églises primitives, antérieures au X^e siècle, ont pour particularité de se trouver géographiquement à l'écart des villages qui allaient se constituer.

Saint-Remèze

L'accueil fut chaleureux en mairie de Saint-Remèze où nous attendaient plusieurs conseillers municipaux réunis autour de leur maire, Paul Lavie ; après les échanges de circonstance, un apéritif garni et le repas tiré du sac pris dans une salle mise à disposition, Michel Raimbault, conseiller municipal et guide avisé, nous fit les commentaires appropriés tout au long de la visite du village.

L'église paroissiale date de la seconde moitié du XIX^e siècle ; composée de trois nefs et surmontée d'un clocher à flèche, l'édifice est vaste et ressemble à la plupart des églises construites dans cette période de forte croissance de population. À l'intérieur, deux bénitiers et le bas-relief du maître-autel proviennent de l'église précédente, édifiée sur le même emplacement ; le



Aux jardins, autour de Michel Raimbault

bas-relief représente le baptême de Clovis par l'évêque Remi de Reims, en rapport avec le vocable saint Remi attribué à l'église. La tradition voudrait qu'une première église ait été construite en ce lieu et dédiée au célèbre évêque de Reims en raison de la présence de l'ermite Montan venu chercher un temps la solitude dans la vallée du Rhône ; ce dernier, qui a donné son nom au village voisin de Saint-Montan, serait le confesseur qui avait prédit l'illustre naissance à Célinie et Emile, famille princesse de Laon (Aisne).

Laissons de côté ce récit qui, en l'état de nos connaissances, mêle histoire et légende pour nous intéresser au vocable saint Remi ; en 877, une église existait en ce lieu, l'empereur Charles le Chauve confirmant à l'évêque de Viviers l'*« ecclesia sancti remigii »*. À cette date, *remigii* est le nom latin du célèbre évêque de Reims (v.437 – v. 530) ; si la francisation de ce patronyme très ancien a été *Remi* (et non Rémi), la langue d'oc en fit *Remézy* (nom en usage jusqu'au XIX^e siècle – la ville de Toulouse a une rue *Saint Remésy*) et enfin *Remèze*.

Le vitrail central représente, comme le bas-relief de l'autel, le baptême de Clovis ; au bas se trouve l'inscription : *« LA PAROISSE ST REMEZE A ST REMI XIV^e CENTENAIRE »*. Ce quatorzième centenaire correspond à la date anniversaire de 1897, l'année 497 étant alors considérée comme date du baptême de Clovis (aujourd'hui, les historiens sont partagés entre les années 496 et 498) ; la réalisation de ce vitrail est liée à cet anniversaire pour lequel la ville de Reims organisa de grandes fêtes aux-

quelles participa une délégation de Saint-Remèze. Les vitraux latéraux représentent, d'un côté *Jeanne d'Arc* et de l'autre *saint Hilaire* et *saint Clément*.

La montée dans le clocher fait apparaître la nécessité d'effectuer quelques travaux d'entretien et de sécurisation.

À proximité de l'église, côté sud, se trouve un ensemble de bâtiments à trois niveaux formant « le château »⁴. La partie qui paraît la plus ancienne – arêtes d'angles avec pierres à bossage (fin XII^e, XIII^e siècle) – a pu être un donjon et servir de logis seigneurial ; les autres parties, plus récentes, sont desservies par un bel escalier en pierres à double volée. Plusieurs propriétaires, certains n'habitant pas les lieux, se partagent l'ensemble de la bâtisse qui pourrait faire l'objet d'une réhabilitation, voire d'une

restauration souhaitée par la municipalité. À l'est du village, à l'emplacement de la porte ouvrant en direction de Bourg-Saint-Andéol, sont encastrés dans la façade d'une maison les restes d'un pilier avec départ d'arc et des pierres de remploi ; entrelacs carolingiens pour l'une et pierre gravée millésimée (1551 ou 1558) pour une autre, avec une inscription en langue d'oc.

Après avoir rejoint le vestibule de la mairie, M. Raimbault nous présenta une borne de limite récemment découverte

sur le territoire communal ; le symbole gravé sur l'une des faces pourrait être une croix de Malte (les Hospitaliers de Saint-Jean de Trignan furent longtemps propriétaires dans le voisinage). Nous avons parcouru ensuite la rue Basse pour nous rendre jusqu'au ruisseau qui alimente la « pompe-pette » et le lavoir. Notons au passage les belles fontaines installées après l'épidémie de choléra des années 1883-1884 qui avait durement touché la population.

Le grand lavoir communal, en bordure du ruisseau, les murs en pierres sèches soutenant les jardins et les esca-



Le lavoir

liers permettant d'y accéder forment un bel ensemble de patrimoine rural à mettre en valeur ; là aussi, la municipalité est décidée à agir. Par ailleurs, la commune possède des terrains en terrasses aménagées (les faysses) au quartier des Costes mais la visite ne put se faire, étant donné l'heure tardive et la météo défavorable ce jour-là.

En dépit d'un temps capricieux, cette journée a été bénéfique pour tous ; les rencontres et les contacts pris entre les membres des associations présentes et

les élus municipaux – la Sauvegarde se rendait à Saint-Remèze pour la première fois – devraient contribuer à plus d'efficacité dans l'établissement et le suivi de nouveaux dossiers présentés par les deux communes visitées. De telles sorties, dans lesquelles la Société de Sauvegarde peut se faire (mieux) connaître, sont à renouveler.

Alain Fambon

(en collaboration avec P. Bousquet pour les églises de Gras).

Voir aussi à ce sujet www.patrimoine-ardèche.com et le DVD « Églises romanes en Ardèche »

⁴ Pour plus d'informations, voir l'ouvrage *De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche*, Editions de l'Ibie 07150 Lagorce, année 2008, p.397.

Participation extérieures

Comme l'année dernière, nous vous présentons ici la liste, sans doute incomplète, des nombreuses réunions ou manifestations extérieures diverses auxquelles nos administrateurs ont représenté la Sauvegarde ; son importance et sa diversité témoignent, à notre avis, de l'importance du rôle joué par votre association et de sa notoriété en Ardèche.

● Conseil général :

-28 mai : Groupe de travail pour les « villages de caractère » (G. Delubac)

-1er septembre : Réunion avec M. Olivier Pévérilli, vice-président chargé de la culture (G. Delubac, P. Court)

-12 septembre : Réunion des associations patrimoniales de l'Ardèche et signature de la convention avec la Sauvegarde (G. Delubac, D. de Brion, P. Court)

● **Commission départementale de la nature, des paysages et des sites** : Réunions des 10 juin, 14 octobre à la préfecture de l'Ardèche. (G. Delubac et P. Court)

● **CAUE** (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) : Conseil d'administration le 18 mai (G. Delubac)

● **DRAC** (Lyon) : G. Delubac a participé le 10 mars à la réunion de préprogrammation des travaux sur les monuments protégés.



Congrès du 25^e anniversaire de Mémoire d'Ardèche et Temps présent. De gauche à droite : D. Dupraz, S. Béraud-Williams, G. Naud, G. Delubac, Y. Morel, M. Boyer

● **Inspection académique** : G. Delubac a participé le 8 février et le 30 avril au groupe de travail « Éducation au patrimoine » et le 4 mars à une réunion de concertation pour la diffusion du bulletin « Patrimoine d'Ardèche »

● **PNR** (Parc naturel régional des monts d'Ardèche) :

-Réunions organisées, à Sainte-Eulalie, par le PNR avec le Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise et la Communauté de communes du Pays du Mézenc (Haute

-Loire), pour la mise en valeur du patrimoine monastique vivaro-vellave, les 12 février, 20 mars, 14 mai, 9 juillet et 22 septembre (G. Delubac, D. de Brion, P. Court).

-1er mars : Journée sur l'archéologie minière (G. Delubac)

-1er décembre : atelier de concertation pour la révision de la charte (G. Delubac)

● **Pays de l'Ardèche méridionale** :

-Réunions « Patrimoines » les 24 juin, 9 juillet, 8 et 22 octobre (G. Delubac, P. Court)

-Réunion des commissions thématiques de programmation le 19 novembre (G. Delubac)

● **Sithère** (Syndicat intercommunal pour le thermalisme et l'environnement) : Réunions de concertation en vue de la préparation d'une convention entre la Sauvegarde et le

Sithère, les 27 juin, 28 octobre et 5 décembre (G. Delubac).

● **Fondation du Crédit Agricole** :

-28 mars : Inauguration d'un sentier d'interprétation au musée de la Vignasse à Saint-Alban-Auriolles (G.

Delubac, M. Rouvière)

-11 septembre : Inauguration des travaux au château de Berzème et remise de chèque (G. Delubac)

-24 septembre : Jury des prix « Pays de France » à Privas (G. Delubac)

● **Fondation du Patrimoine** : G. Delubac a eu une réunion de concertation avec le délégué régional et les délégués départementaux (2 mai)

● **Journées d'études** :

-Colloque « Mise en valeur des patrimoines rhodaniens organisé le 17 janvier à Viviers par la Maison du fleuve Rhône (P. Court, A. Fambon)

-Festival national d'archéologie de Privas, le 13 avril (G. Delubac)

-Congrès du 25^e anniversaire de « Mémoire d'Ardèche et Temps présent », le 25 octobre à Chomérac (G. Delubac, D. de Brion, P. Bousquet, A. Fambon, M. Rouvière).

- Le 22 novembre, M. d'Augustin a représenté la Sauvegarde aux "Rendez-vous d'Annonay" qui avaient pour thème « Ponts et tunnels, traits d'union entre les hommes ».

● **Journées européennes du patrimoine** : Le 20 septembre, à la médiathèque de Privas, G. Delubac a présenté la Société de Sauvegarde, sur invitation de la municipalité.

● **Associations** :

-*Amis de Joviac* : D. de Brion a participé à l'assemblée générale le 2 mai.

-*Arts et mémoires de Coux* : Inauguration des travaux du lavoir de Chassagnes, le 9 février (G. Delubac, A. Duclaux, C. Massot)

- *Association albenassienne des Amis du Patrimoine* : G. Delubac a participé aux réunions du Conseil d'administration des 25 janvier, 15 février, 28 avril et 6 juin, à la réunion de la commission « Maison des patrimoines » le 16 mai et à l'Assemblée générale le 7 février.

-*Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg* : Inauguration du musée des arts et traditions populaires du pays de Berg, le 19 septembre (G. Delubac)

- *Liger* : G. Delubac a participé à la réunion du Conseil d'administration le 7 juillet et à l'Assemblée générale le 2 août.

-*Route des églises romanes de la vallée de l'Ardèche* : Réunions des 24 avril et 20 mai à Saint-Julien-du-Serre (G. Delubac)

-*Société de Sauvegarde des monuments anciens de la Drôme* : Conseil d'administration les 10 mars, 26 mai et 8 septembre à Valence, Assemblée générale à Romans le 7 avril (D. de Brion).

Signature de la convention avec le Sithere

Nous en parlions depuis déjà quelque temps. La chose a été finalement officialisée récemment. Le 15 janvier, le président Guy Delubac signait avec le député maire de Vals-les-Bains, président du Syndicat intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement (Sithere), une convention entre cet organisme et la Société de Sauvegarde. Le Sithere est le pilote de la démarche connue sous le nom de «Pôle d'Économie du Patrimoine» (PEP) dont l'objectif est de valoriser économiquement le patrimoine sud-ardéchois, grâce à des fonds de provenance diverse. Il en est actuellement à la troisième programmation. Les 2 premières ont permis d'accompagner les communes dans leurs projets de mise en valeur du patrimoine à hauteur de 4, puis 8 millions d'euros.

Considérant que les deux parties ont des objectifs communs, la convention prévoit une collaboration entre elles pour la valorisation et la conservation des patrimoines du territoire couvert par le PEP, avec échange d'information sur les dossiers susceptibles d'être soutenus et aidés. Des actions d'animation, l'organisation d'événements à caractère culturel, peuvent également être entreprises en commun. Ce partenariat ouvre donc à notre société des possibilités de financement de projets dont nous ne disposions pas précédemment.

La convention reconnaît en outre que la Société de Sauvegarde est une référence en Ardèche en terme de protection et de mise en valeur du patrimoine.



Le président G. Delubac et J.-C. Flory, député-maire de Vals-les-Bains, président du Sithere

La Société de Sauvegarde à la Nuit du Vivarais à Paris

Le 31 janvier, la Société amicale des Ardéchois à Paris organisait, dans les salons Élysées Biarritz, sa traditionnelle *Nuit du Vivarais*, au cours de laquelle les membres de l'association se retrouvent pour passer une soirée conviviale et festive et élire leur Reine. Elle sert aussi à collecter des fonds destinés à financer les bourses que les *Ardéchois à Paris* distribuent chaque année à de jeunes bacheliers ardéchois méritants. Elle est placée sous la présidence d'une personnalité ardéchoise connue pour son action dans notre département. Cette année, c'est à notre président, Guy Delubac, que nos amis de Paris avaient fait appel, ce qui constitue une reconnaissance de la place importante que notre association tient en Ardèche. Ce fut pour lui l'occasion de présenter la Sauvegarde à un auditoire dont une partie seulement figure parmi nos adhérents. Ce qu'il fit, avant le dîner, au cours d'une conférence exposant les objectifs de la Sauvegarde, les moyens utilisés pour les atteindre et, *in fine*, son évolution dans les dernières années pour s'adapter aux changements que traverse la société ardéchoise.

Au cours du repas, à deux reprises, la parole fut redonnée à Guy Delubac pour présenter des extraits des deux DVD «*Églises romanes en Ardèche*». D'une durée d'environ un quart d'heure chacune, ces deux projections ont été vivement appréciées et fortement applaudies. Ceci est une nouvelle démonstration de la qualité de cette œuvre et de l'intérêt qu'elle suscite. Que ses auteurs en soient une fois encore remerciés !



Les présidents Guy Delubac, de la Sauvegarde, et Pierre de Lafarge, des Ardéchois à Paris

Colloque Patrimoine minier - samedi 26 septembre - à Prades

Devant le succès remporté par le colloque sur l'art roman que nous avons organisé l'an dernier, nous avons décidé de renouveler l'expérience cette année, en association avec le même partenaire, Mémoire d'Ardèche et Temps présent, et la Société géologique de l'Ardèche. Ce nouveau colloque sera consacré au patrimoine minier ardéchois, qui est particulièrement riche. Il se tiendra à Prades, où du charbon a été exploité pendant de très nombreuses années, et verra la parution du prix Maurice Boule : *Les mines de l'Ardèche – 1801-1982* par Sabrina Maurel. Le programme n'en est pas encore définitivement établi. Nous vous le communiquerons en temps opportun, mais réservez déjà la date sur vos agendas : le **samedi 26 septembre**.

Faut-il conserver le patrimoine industriel ?

Nous évoquons depuis quelque temps déjà notre intérêt croissant pour le patrimoine industriel. Pierre Court s'en fait encore l'écho dans son éditorial. Nous entendons déjà plusieurs d'entre vous dire : « Qu'avons-nous à faire du patrimoine industriel ? Mérite-t-il d'être préservé ? ». Yves Esquieu, président de « Patrimoine Vivarois » devenu depuis quelques mois « Centre International Construction et Patrimoine » (CICP), s'est posé la question. Il y apporte une réponse circonstanciée dans un article paru en dossier joint à « Construction et Patrimoine », bulletin de « CICP – Patrimoine vivarois » de novembre 2008. Nous ne résistons pas au plaisir de vous en faire part en le publiant aujourd'hui avec l'autorisation de l'auteur.

Les bâtiments industriels font-ils partie du patrimoine à protéger et à conserver ? Méritent-ils d'être considérés comme un patrimoine au même titre qu'une église romane ? Certains de nos amis se posent sans doute la question à propos de la Cité Blanche, la cité ouvrière de l'usine Lafarge pour laquelle nous voulons participer à une opération qui viserait à la restaurer et à la réutiliser. Est-il si intéressant de la conserver ? Est-ce bien utile ? Et si on la conserve, pourquoi ne pas tout conserver un peu partout ?

Lors d'un concours d'entrée à l'École nationale du patrimoine, un sujet de dissertation était : « **Faut-il tout conserver ?** ». La réponse est claire : Non. Il ne faut pas... et on ne peut pas tout conserver. Alors que faut-il conserver ? Un temple antique, une église romane, un bel hôtel de la Renaissance ... tout le monde sera d'accord. Ils font bien partie de notre patrimoine et tout le monde s'offusquera si on les détruit. Encore que ... la politique de sauvetage systématique qui est la nôtre aujourd'hui, si elle avait été pratiquée autrefois, aurait bridé considérablement la création et nous aurait interdit d'admirer des monuments majeurs. C'est en détruisant le Saint-Pierre de Rome de l'époque de Constantin que l'on a pu construire l'église actuelle. C'est en détruisant, à la cathédrale Saint-



Anciens fours à chaux de l'usine Lafarge

Jacques-de-Compostelle, un superbe et rare portail roman que l'on a pu bâtir à la fin du XII^e siècle le porche de la Gloire qui est l'un des plus beaux portails du Moyen Âge. Et l'on pourrait multiplier les exemples. Mais l'on admet maintenant qu'il faut mieux protéger les grandes oeuvres du passé. Alors à quel titre doit-on protéger une usine ou une cité ouvrière ? Depuis la création des Monuments historiques dans les années 1830 et même depuis la Révolution, il était admis que l'on devait **protéger un monument pour l'une des trois raisons suivantes** : son ancienneté, sa valeur artistique, son lien avec un personnage ou un événement historique (par exemple la maison de Jeanne d'Arc ou le wagon de l'armistice à Rethondes). Depuis quelques dizaines d'années, **la notion de patrimoine s'est considérablement élargie**. Nous devons notamment considérer les objets qui sont représentatifs de la vie d'une époque. D'où l'intérêt des objets et bâtiments industriels : ils sont révélateurs des techniques, des savoir-faire, de manières de travailler. À ce titre on a été amené à classer Monument historique aussi bien une batteuse hydraulique du XIX^e siècle dans un village d'Ariège que le camion Berliet type M de 1909

(classé en 1988) et que le garage Citroën de Lyon. La cité Lafarge et les anciens fours sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, donc protégés aussi (sachons qu'il y a deux grades de protection : le classement et l'inscription).

À la protection matérielle du patrimoine industriel il faut ajouter la notion de patrimoine immatériel : la mémoire ouvrière, celle des savoir-faire, des modes de production, de la vie dans les cités ouvrières. Il convient dans ce domaine de recueillir les souvenirs des anciens.

Certes la conservation du patrimoine industriel pose de multiples problèmes spécifiques.

Lorsque l'entreprise fonctionne toujours, la conservation d'éléments anciens peut gêner le développement des activités et la modernisation des structures de production. Dans le cas de l'usine Lafarge, si les anciens fours du XIX^e siècle ont en partie été conservés le long de la route

(non pas pour des raisons patrimoniales mais parce qu'ils servent de soutènement aux parties actuelles de l'usine et parce qu'ils ne gênent pas), les fours à gaz du début du XX^e siècle ont été détruits.

Le deuxième problème vient de la dimension importante des structures industrielles, d'où des coûts de restauration et d'entretien élevés. Cette dimension immobilise par ailleurs du foncier, ce qui peut être problématique en milieu

urbain. En plein centre de Saint-Étienne, on vient de détruire l'ancienne manufacture d'armes, monument pourtant de belle qualité.

Il est donc évident qu'en ce domaine plus que dans d'autres on ne saurait tout conserver.

Alors comment choisir ? On remarque que la conservation du patrimoine industriel se fait dans les circonstances suivantes :

1) En raison de l'intérêt esthétique et artistique des édifices. On se retrouve alors dans l'un des cas prévus autrefois par l'administration des Monuments historiques. Ainsi l'usine du chocolat Menier à Noisiel (Seine-et-Marne) ou les salines d'Arc-et-Senans (Doubs) dues à l'architecte Ledoux.

2) Lorsqu'il y a réutilisation des locaux. Cette réutilisation peut être très éloignée de la fonction d'origine. On trouve des lieux culturels tels des théâtres (la Cartoucherie de Vincennes, la friche de la Belle-de-Mai à Marseille), des bibliothèques (l'usine des allumettes à Aix-en-Provence), des musées (la gare d'Orsay à Paris),

des locaux universitaires (la manufacture des tabacs à Lyon). L'ancienne usine-couvent (moulinage) de Montboucher-sur-Jabron, près de Montélimar, a été réaménagée en logements. Dans ce cas, il faut considérer que seule l'enveloppe d'origine des édifices est conservée, la restructuration interne en fonction de la nouvelle utilisation fait en général disparaître toute trace des activités industrielles.

3) Lorsqu'on en fait **un lieu de mémoire de la vie ouvrière, des techniques et modes de production**. Ce cas de figure existe surtout lorsque la production a cessé. Les initiateurs de cette patrimonialisation sont souvent d'anciens ouvriers qui tiennent à faire vivre encore, mais d'une autre façon, le lieu où ils ont travaillé et à garder le souvenir de modes de production devenus obsolètes. Les initiateurs peuvent être aussi les familles des patrons de ces entreprises (Berliet à Lyon). Prenons comme exemple le musée de la mine à Gréasque (Bouches-du-Rhône). Il a été créé et est géré par une association qui regroupe 13 communes. Elle s'est fixé comme buts : « *La sauvegarde et la valorisation du patrimoine industriel de la Provence. La transmission de ce patrimoine minier auprès des jeunes générations. La promotion du tourisme industriel du bassin minier de Provence auprès de tous les publics* ». Le musée est installé sur un ancien puits d'exploitation qui a fonctionné de 1922 à 1962 et a été inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments historiques en 1989, ce qui l'a sauvé de la destruction. À Saint-Étienne existe un musée de la mine avec visite de bâtiments de surface et d'une galerie de mine de 350 m. On pourrait citer aussi le cas des mines de potasse à Ungersheim (Haut-Rhin) qui ont été rattachées à l'éco-musée d'Alsace qui, lui, présente le patrimoine architectural rural. Ou encore une entreprise de plus grande envergure qu'est l'éco-musée du Creusot. De celui-ci dépend notamment l'ancienne fabrique de céramique architecturale Vairet-Baudot à Ciry-le-Noble (Saône-et-Loire), réhabilitée grâce à un chantier-école permanent d'insertion et de formation professionnelle, avec l'appui de la formation professionnelle des adultes; la conservation du site permet de suivre, étape par étape, le processus de fabrication à partir des équipements encore présents dans l'usine; un équipement éducatif est consacré à l'industrie céramique et permet de connaître ce que fut l'activité industrielle de la vallée. À Guise, dans l'Aisne, c'est le Département qui est moteur pour la mise en valeur de cet ancien «familistère» révélateur des utopies socialisantes du XIX^e siècle. Le patrimoine classé y est imposant : les bâtiments du «Palais social» comprenant notamment l'appartement de la famille Godin, le théâtre, les éconòmats, le lavoir-piscine, le kiosque à musique, les bâtiments industriels en activité (l'usine Godin). La société Godin développe son propre produit touristique depuis 2000, autour de son musée sur l'histoire des productions de l'entreprise.

À Lyon, pour la fondation Marius Berliet, l'initiative est venue de la famille même des constructeurs de camions: cette fondation vise à valoriser l'histoire des poids lourds et du passé automobile de la région lyonnaise.

Il faut citer aussi, dans cette catégorie, les nombreux musées de la soie qui fleurissent dans notre région.

4) Lorsqu'une entreprise qui fonctionne toujours met en valeur son patrimoine pour **valoriser sa production actuelle**. Il en est ainsi de l'usine Godin dont on vient de



Cité Blanche - logements de 1913, église et sacherie

parler. Citons EDF avec l'ensemble hydro-électrique du canal de Jonage à Lyon, le musée des papeteries Canson et Montgolfier à Annonay, le musée de la cloche à Sévrier (Haute-Savoie), lié à la fonderie Paccard, l'un des derniers fabricants de cloches de France, le musée de la serrurerie lié à l'entreprise Brickard à Paris, celui de la Chartreuse à Voiron. Pour prendre un exemple à l'étranger, la production de conserves de saumon donne lieu, tout près de Vancouver (Canada) à une présentation de cette branche de l'industrie agro-alimentaire dans les anciens locaux industriels : le poisson, les méthodes de pêche, la conserverie.

5) Dans le cas de **petites unités de production**, restaurables à coût modéré, que l'on peut intégrer dans des circuits patrimoniaux ou naturels locaux. Un certain nombre d'anciens fours à chaux ou de moulins ont ainsi été sauvés et restaurés. Sur 630 bâtiments techniques et industriels protégés en 2000, en France, les deux-tiers étaient des moulins.

L'idéal serait que chaque branche de la production industrielle ou artisanale soit représentée dans le *corpus* conservé afin que la mémoire soit conservée au mieux. Pour la Cité Blanche de Lafarge, nous nous situerions dans les cas de figure n° 2 et 3 : présentation des techniques de production d'une industrie cimentière, préservation de la mémoire ouvrière avec la participation d'anciens membres du personnel de l'usine, mais aussi réutilisation d'une partie des locaux pour un usage différent de celui qui était le sien (des logements), cependant en relation avec la signification du lieu, haut lieu des techniques de la construction, par l'implantation d'activités liées au bâtiment : expositions sur l'histoire des techniques de construction, formations autour de la restauration du bâti ancien.

Yves Esquieu



Cité Blanche - Cercle Saint Léon

La vie des associations

AUTREFOIS, SAINT-GEORGES-LES-BAINS

Saint-Georges-les-Bains

En 998, dans le premier document faisant mention de Saint-Georges, il est confirmé la donation par Rodolphe III, roi de Bourgogne, à l'abbaye de Cluny de la « villa Saint Georges de Misaco ». De 1112 à 1386, les rapports des visiteurs de Cluny font état de la présence au prieuré de deux religieux.

Au fil du temps, autour de ce petit prieuré, un village se constitue, probablement habité par les paysans travaillant pour les religieux. Son extension est d'autre part facilitée par le fait que l'accès en est relativement aisé par rapport au village de Saint-Marcel. Un autre facteur de développement de Saint-Georges au détriment de Saint Marcel a été le succès de la station thermale dont la route d'accès passait par le village et qui a attiré une population employée pour le fonctionnement des Bains.

Saint-Marcel-de-Crussol

Le village de Saint-Marcel de Crussol, aujourd'hui complètement abandonné, a été durant plusieurs siècles le centre d'activité de la commune, avant de céder la place à Saint-Georges,



Porte d'entrée du village médiéval Saint-Marcel de Crussol

créé autour d'un petit prieuré clunisien. La peste ayant décimé le village ainsi que la configuration géographique de celui-ci (les constructions s'étagent sur un rocher de 150 m ne permettant pas l'accès aux véhicules à roues) ont poussé les habitants à aller s'établir dans la vallée. Ce site, depuis longtemps connu et cité de façon succincte dans plusieurs ouvrages, n'a jamais fait l'objet d'études approfondies. Les seuls à s'y être intéressés à des fins mercantiles sont des fouilleurs clandestins.

Le développement de Saint-Marcel est dû probablement à sa situation en bordure du Turzon. Légèrement en retrait du Rhône, il pouvait surveiller la navigation sur celui-ci, ainsi qu'un gué sur le Turzon. Cette voie permettait le passage nord-sud lorsque la route principale longeant le fleuve était rendue impraticable en raison des inondations. Une autre raison fut sans doute la présence à quelques centaines de mètres d'une source thermale, connue dès la période gallo-romaine. L'apogée de son exploitation se situe au cours du XIX^e siècle et son activité prend fin lors de la Première Guerre.

Saint-Marcel, comme nombre de cités situées le long de la rive ardéchoise du Rhône, entre Beauchastel et Tournon, était régi par une dualité administrative. Elle dépendait du duc de Crussol-Uzès et de la législation du Languedoc. Sur le plan religieux elle faisait partie du diocèse de Viviers, bien que l'évêque de Valence y ait droit de regard. Pour compléter cela, le mandement de Saint-Marcel était imbriqué avec celui de Saint-Georges, sans que l'on sache très exactement les limites de l'un et de l'autre, tous deux dépendant de la seigneurie de Crussol.

L'association

Cette association qui a 10 ans d'existence, a été créée le 6 avril 1998. Elle a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine de la commune de Saint-Georges sous toutes ses formes, mais en particulier historique, architectural et archéologique. Notre effectif de trente adhérents est resté stable au fil des ans, augmenté de façon ponctuelle par des organismes bénévoles comme les Scouts de France, les jeunes gens de la MJC locale ou de l'association de réinsertion "Tremplin".



Église de Saint-Georges, côté nord

Le travail de notre association, au départ, a consisté à faire un inventaire des biens patrimoniaux de la commune, puis de les faire connaître par plusieurs expositions. Il se trouve que les points d'intérêt sont multiples.

Tout d'abord dans le village même, l'église romane est la partie encore visible et utilisée d'un ancien prieuré clunisien. Celle-ci a été restaurée ces dernières années. À quelques dizaines de mètres de là on peut voir encore quelques belles maisons anciennes. Certains éléments bâtis nous rappellent aussi le souvenir du lieutenant Bonaparte qui avait l'habitude de venir faire des cures aux "Bains de Saint-Georges". À proximité nous trouvons aussi les anciens Bains fréquentés alors par la "bonne société" valentinoise.

Tous ces éléments historiques ont été étudiés par nos membres, ce qui a donné lieu à l'édition de quatre livrets (Le Prieuré – Les Bains et la Station Thermale – Le Protestantisme local – Les quartiers et rues de la commune). Actuellement nous avons en préparation « Les moulins de l'Embroye et du Turzon. »¹

Faisant face au village vers le sud et de l'autre côté des gorges du Turzon, se trouve le village médiéval de Saint-Marcel-de-Crussol. Ce site escarpé fait l'objet de nos travaux actuels. Un gros travail de débroussaillage et de déblaiement a été entrepris depuis plusieurs années et se continue. Quelques parties bâties méritent notre attention : La tour-porte d'entrée dite de Chollet, les murs crénelés sud et nord, la poterne, le « château » et la partie castrale, les vestiges de l'église. Ces éléments sont disséminés sur plus de 17 000 m² de ruines plus ou moins bien conservées. La porte de Chollet a déjà été restaurée il y a deux ans et le prochain chantier que nous étudions est celui du mur crénelé sud pour lequel nous avons sollicité l'aide et l'appui de la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche.

Enfin dans le quartier de Mars une villa gallo-romaine a permis de mettre au jour un fragment de mosaïque exposé au musée de Soyons.

Robert Serves, président de l'association

711 route de Vernoux 07800 St Georges-les-Bains

¹ Fascicules à commander à l'adresse de l'association ou en vente à la boulangerie-épicerie du village.

Prochaines sorties

Jeudi 23 avril : *Rendez-vous de la Sauvegarde :* Patrimoine industriel de la vallée de la Cance (près d'Annonay)-

- **RV à 9h45 au lieu-dit "Le Pont du moulin"** situé sur la D 270 un peu avant "La Roche Péréandre".

Venant du sud, après Sarraz (N.86) prendre à gauche la D 270 dite "Route de la vallée de la Cance". Rouler avec prudence, la route est étroite et escarpée. Se garer au bord de la route.

Samedi 16 mai : *Sortie de printemps à Baix.* Vous trouverez sur la feuille jointe tous les renseignements relatifs à cette sortie. *N'oubliez pas de renvoyer le bulletin d'inscription avant la date limite indiquée.*

Samedi 13 juin : À l'occasion de la *Journée du patrimoine de pays*, sortie dans le **Largentiérois** organisée en collaboration avec le Sithère.

RV au château de Largentières à 10 h.

- Le matin, visite du château avec les Amis du Patrimoine largentiérois, qui ont fait d'importants travaux de déblaiement et de remise en état et ont installé un musée.

- Après-midi, visite de Chassiers : château de la Vernade, château de la Mothe (extérieur seulement), église Saint-Hilaire typique du gothique vivarois, insolite chapelle romane Saint-Benoît à double nef et, sur la route vers Prunet, chapelle Notre-Dame de Bon Rencontre.

Visite de l'église de Prunet en fin de journée.

Déjeuner libre ou repas tiré du panier (une salle sera disponible en cas de mauvais temps).

Dimanche 5 juillet : *Journée champêtre au Chaussadis.* Visite du village d'Arlempdes.

- **RV à 10 h sur la place de l'église d'Arlempdes** (parkings à proximité immédiate).

Sur la RN 102, prendre, presque en face de l'embranchement vers Pradelles, la D 500, direction « Saint-Paul-de-Tartas ». Traverser Saint-Paul et faire encore environ 8 km. Au hameau des Arcis, prendre à gauche, direction Arlempdes (indiquée).

NB - Pour pénétrer dans l'enceinte du château, il est demandé un droit d'entrée de 2 € par personne.

Mercredi 5 août : Sortie à Viviers avec l'amicale des Ardéchois à Paris.

Abandon par l'État de son rôle de préservation du patrimoine national ?

Un amendement à la loi de relance dite « accélération de la construction », proposé récemment par Mme de La Raudière, députée d'Eure-et-Loir, a été voté en janvier par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Cette disposition supprimait l'avis conforme des Architectes des bâtiments de France aux permis de construire et autorisations de travaux dans les zones de protection du patrimoine et des paysages (ZPPAUP). Le 30 janvier, Mme Albanel, ministre de la Culture, prenait acte de ce vote et insistait sur le fait que « cette mesure correspond à la volonté de moderniser les procédures » (?). Malgré ces belles paroles, nous sommes convaincus qu'elle signifierait la fin des Architectes des bâtiments de France et la suppression du système français de protection du patrimoine et des paysages et ouvrirait la porte à de possibles abus préjudiciables à la conservation de notre patrimoine.

Heureusement, pourrions-nous dire, le Conseil Constitutionnel a annulé cet amendement. Il l'a considéré « dépourvu de tout lien avec les dispositions qui figuraient dans le projet de loi » et « adopté selon une procédure contraire à la Constitution ». Cependant, il n'a jugé, nous semble-t-il, que sur la forme et non sur le fond. Or, le débat reviendra au moment du Grenelle 2. Ce projet de loi comporte en effet un article identique.

Avec d'autres associations qui oeuvrent comme nous pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine ardéchois, nous avons donc décidé d'adresser une lettre cosignée aux élus (sénateurs et députés) de l'Ardèche pour les alerter sur les effets pervers de cette disposition et leur demander de la combattre.

Adhérer à la Sauvegarde c'est facile :

Envoyer à l'association : BP 237 07002 Privas cedex
- vos nom, prénom, adresse complète
- un chèque de 20 € (cotisation individuelle) ou 28 € pour un couple ou une collectivité.

Vous recevrez notre revue à l'adresse indiquée.

Crédits photographiques

Association "Autrefois Saint-Georges" : p.11

Paul Bousquet : p.5

Dominique de Brion : p.7

Florence Delubac : p.8 (bas)

Simone Delubac : p.2, 3, 4, 8 (haut)

Alain Fambon : p.6 (haut)

Yvonne Leclère : p.1, 9, 10

Michel Rouvière : p.4, 6 (bas)

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos

Patrimoine d'Ardèche

Sté de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :

Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :

BP 237
07002 PRIVAS Cedex

Directeur de la publication

Guy DELUBAC

Comité de rédaction :

M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet

B. de Brion - D. de Brion - P. Court

G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon

J. Fournet-Fayard - M. Rouvière

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Print Concept, ZAC les Paluds 2, 13400 Aubagne